

Journal d'information aux habitants de Châtenoy le Royal

Hommage

Adhérentes de l'association depuis sa création, Marie-Thérèse Meunier et Madeleine Dondon nous ont quittés trop vite, trop tôt.

Leurs vies étaient tournées vers les autres :

Marie-Thérèse par ses engagements syndicaux, politiques et sociaux, Madeleine en qualité de directrice d'école publique. Proches des habitants de Châtenoy, elles ne ménageaient pas leurs efforts pour relayer les remarques de leurs concitoyens. Toutes deux auraient encore pu nous apporter beaucoup...

Aux familles et aux proches de Marie-Thérèse et Madeleine, à Bernard Dondon, ancien Maire de Châtenoy, nous présentons nos sincères condoléances.

Editorial

Politique ? Vous avez dit politique ?

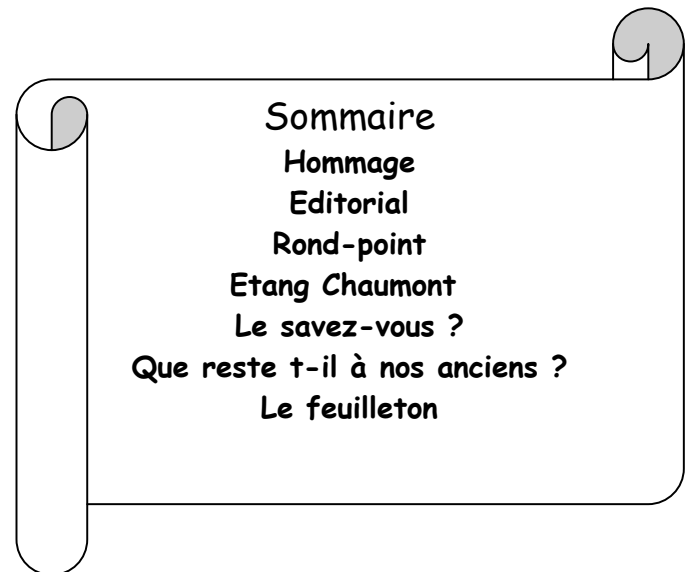
Le 2^{ème} tour des élections régionales a eu lieu le dimanche 21 mars 2010.

Résultats du scrutin à Châtenoy

	Voix	% Exp.
M. PATRIAT François	1221	52,00%
M. SAUVADET François	793	33,77%
M. FERRAND Edouard	334	14,22%

Mascaret s'est donc intéressé à ce scrutin. En ce qui concerne notre commune, le résultat a été sans appel, comme sur l'ensemble du territoire nous direz-vous. L'analyse n'étant pas de notre ressort, nous avons laissé aux spécialistes le soin d'apporter leur éclairage. Malgré tout, le message envoyé a semblé être très clair.

En revanche, et comme chacun d'entre vous a pu le remarquer, la première élue de notre commune était engagée dans ces élections en sixième position sur la liste UMP. Cette place n'a pas semblé être très confortable, et ne lui a pas permis de maintenir sa présence au Conseil Régional.



Malgré les soutiens ministériels en Bourgogne et à Châtenoy le Royal, la liste UMP n'a recueilli que 33,77 % des votes. Mais ce résultat, analysé par notre Maire, aurait permis de marquer l'ancrage de la droite sur notre commune !!! ... imaginons 2% supplémentaires et on nous aurait parlé de plébiscite !!!

Là encore nous ne ferons aucun commentaire.

Par contre, nous reviennent en mémoire des paroles plusieurs fois tenues par Madame le Maire, affirmant qu'elle est apolitique (argument principal de ses campagnes municipales).

Ah bon ?

Petits rappels :

- Lors des élections régionales de 2004, Madame le Maire faisait partie de la liste UMP de Jean-Pierre Soisson lequel ne craignait pas à l'époque les alliances avec l'extrême droite ...
- Elle fut également suppléante de Dominique Juillot, toujours sous la bannière UMP, lorsqu'ils furent battus par Christophe Sirugue aux dernières législatives.

Mais alors ?

Une réflexion nous est venue : est-ce le fait d'être battu lorsqu'on figure sur une liste politique, qui incite à se déclarer apolitique à chaque échéance locale ?

Pourquoi si facilement fuir une étiquette et ses implications ?

Hors période électorale, aura-t-on de nouveau la visite impromptue et fortuite d'un ministre de la République au sein de notre commune ?

Chacun pourra se faire sa propre opinion.

ROND-POINT

- Son coût :

Faire le tour de la dernière œuvre d'art déclarée de notre commune, ne risque-t-il pas de rendre bon nombre de Châtenoyens un peu chagrins ? Sûrement oui, en mesurant à chaque tour ce qu'il en coûte ! Initialement annoncée pour 87350€ TTC, une modeste augmentation de 50% a porté la réalisation à 130360€ TTC. Ce serait, selon madame le Maire, l'équivalent de 100m de voirie. Oui, et alors ?

Réjouissons-nous, l'art n'ayant pas de prix, ce n'est pas terminé. Il faut maintenant planter et entretenir. Madame le Maire a un jour déclaré que « *ce qui est gratuit n'a pas de valeur* ». Au moins nous sommes servis. « *Châtenoy, ville douce* »...Aïe le portemonnaie !

- Son rôle :

Tout rond-point a une vocation essentielle : améliorer la sécurité des usagers. La nouvelle esthétique proposée contribue-t-elle, en toutes circonstances et à tout point de vue, à remplir ce rôle ?

- Sa surface :

Outre l'argument esthétique, la suppression du gazon permet, selon notre premier magistrat, une économie de tonte de 3800m². Pour un diamètre de 60m, il y a 1000m² de trop. Petite erreur de calcul de 35% seulement. Les économies annoncées seront-elles à hauteur de ses espérances ?

ETANG CHAUMONT

Nous nous interrogeons en décembre sur son coût d'aménagement. Prévision budgétaire, désapprouvée en juin par les élus d'opposition : 268980€ TTC. Montant prévisionnel à l'ordre du jour du conseil du 31 mars : 415000 € TTC. Soit un bond de 54%. Là aussi ce n'est qu'un début.

N'y aurait-il pas quelques problèmes d'évaluation budgétaire des projets ?

Mascaret : vague déferlante remontant vers un estuaire qui est provoquée par la rencontre du flux de la marée et du courant du fleuve

Le savez-vous ?

Sept heures, telle est la durée cumulée des sept conseils municipaux de 2009. Soit une diminution de 20% sur 2008. Doit-on voir une relation de cause à effet avec la fiabilité des évaluations budgétaires ? L'étude des dossiers serait-elle aussi expéditive ? Trente huit minutes pour le premier conseil de 2010 !!!...

Que reste t-il à nos anciens ?

Des souvenirs, ceux du temps d'avant, du temps où leur commune leur montrait qu'ils avaient de l'importance. Car, depuis l'arrêt du comité des fêtes, la majorité de nos anciens se retrouve quelque peu délaissée.

Le colis en 2008, terminé..... Madame le Maire déclarant lors d'un conseil municipal « *préférer la formule du repas qui permet de créer des liens* »

Ce repas, c'était pour tous la grande fête conviviale de l'année. C'était l'occasion d'échanger de vive voix les nouvelles des uns et des autres, de passer une bonne journée.

Le repas annuel en 2009, terminé.

La convivialité sera-t-elle de nouveau en grâce aux prochaines échéances électorales ?

Le CCAS organise bien quelques actions. Pour qui ? Toujours les mêmes, ceux qui sont informés. Et les autres que fait-on pour eux ?

Voilà comment on crée, dans une commune, des cercles restreints et fermés au plus grand nombre.

Le feuilleton

4^{ème} épisode



La ferme (suite)

Les rigueurs de l'hiver n'ont pas eu raison des murs, les pelleteuses de fin de printemps, début d'été régleront leur sort. Un permis de démolir a été, délivré au propriétaire. Place nette sera donc faite. Adieu aux espérances municipales de garder ce monument à l'architecture atypique.